CAOPA · OUTIL À TÉLÉCHARGER

Tableau de bord des zones - une page, six colonnes

MODE D'EMPLOI
Une revendication devient un instrument de suivi le jour où elle tient sur une page que l'organisation tient à jour elle-même. Une feuille, six colonnes, une réunion mensuelle de vingt minutes. Ce qui compte est la régularité : un tableau tenu trois ans vaut mieux qu'une base de données abandonnée en trois semaines.

1. La zone (nom local, nom administratif entre parenthèses, surface approximative)	2. Régime en vigueur et sa source coutume, arrêté local, mesure nationale ou absence de règle + référence et date du texte	3. Instance de gestion existe ? réunions dans l'année ? représentants des pêcheurs artisans avec voix délibérative ? procès-verbaux ?	4. Budget identifié budget pour la surveillance participative et le suivi, même s'il est nul	5. Forme de la surveillance patrouille communautaire, observation depuis la plage, relevé des captures - préciser la fréquence et le consignateur	6. Décision attendue et sa date ce qui est demandé, à qui, à quelle date, et la réponse reçue

Premier mois : semaine 1 - choisir les trois zones les plus contestées et remplir les colonnes 1 et 2. Semaine 2 - renseigner l'instance et le budget, y compris quand la réponse est « aucun ». Semaine 3 - fixer, pour chaque zone, une décision attendue et sa date. Semaine 4 - présenter le tableau en réunion de bureau et désigner la personne qui le met à jour.

À RETENIR
Six colonnes, une page, vingt minutes par mois : la régularité fait la valeur. La colonne du budget révèle ce que le mot « cogestion » cache. Publier le tableau, même incomplet, change la nature du dialogue avec l'administration.